

Mairie de Bordeaux

Bordeaux, le 9 novembre 2011

Fabien ROBERT
Maire Adjoint de Bordeaux
44, cours Pasteur
Tel : 05 56 91 97 96
Fax : 05 56 91 91 42
Port : 06 20 33 23 74

Monsieur Philippe MADRELLE
Président du Conseil Général de la Gironde
Hôtel du Département
Esplanade Charles de Gaulle
33074 BORDEAUX CEDEX

Objet : *Collège Alain Fournier*

NRéf : FR/SG/2011/389

Monsieur le Président,

Je souhaite vous faire part d'informations et questions relatives au fonctionnement du Collège Alain Fournier situé à Bordeaux dans le quartier Saint-Gènes. En tant que Maire-adjoint de quartier, je représente la Ville de Bordeaux au sein du Conseil d'Administration.

La Ville de Bordeaux financera en 2012 une campagne de sensibilisation aux risques liés à Internet et aux réseaux sociaux à hauteur de 335 €. Celle-ci sera destinée aux élèves mais également aux enseignants.

Lors de mes permanences, j'ai reçu à plusieurs reprises des parents d'élèves se plaignant du manque d'espaces abrités dans la cour du collège. Ce problème semble d'autant plus prégnant avec l'arrivée de 100 nouveaux élèves venus de l'établissement Cheverus.

Lors du dernier Conseil d'Administration en date du 8 novembre, cette question a été évoquée. Aussi j'aimerais aujourd'hui attirer votre attention sur ce problème et connaître les solutions que vous envisageriez de mettre en œuvre pour y remédier.


A toutes fins utiles, je souhaite vous informer que la parcelle voisine, occupée actuellement par la clinique Saint Antoine de Padoue, sera libérée dans les années qui viennent. En effet, l'établissement a été vendu et devrait déménager. Le service urbanisme de la Ville de Bordeaux est saisi sur cette question.

Enfin, je désirerais connaître vos intentions en matière d'installation de défibrillateurs dans les collèges de la Gironde et plus particulièrement à Alain Fournier. Je pense en effet pertinent de généraliser la pose de ce type d'équipement de première urgence en mesure de sauver de nombreuses vies.

Je vous remercie par avance pour vos réponses et vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes respectueuses salutations.

*Toute correspondance
doit être adressée à*

Mairie de Bordeaux
Hôtel de ville
place Pey-Berland
33077 Bordeaux cedex
Tél. 05 56 10 20 30
www.bordeaux.fr

 Respectueusement,

Fabien ROBERT
Maire Adjoint de Bordeaux
Conseiller à la Communauté Urbaine de Bordeaux



BORDEAUX
PORT DE LA LUNE
PATRIMOINE
MONDIAL
WORLD HERITAGE

Engagée dans une démarche de développement durable, la Ville de Bordeaux ne se fournit qu'en papier et impression labellisés, certifiant de leur origine et de leur fabrication respectueuses de l'environnement.